

# Etude : 92 % des entreprises ont recours à l'open source

D'ici 2011, **96 % des utilisateurs** auront eu recours à l'open source. En 2009, 92 % se disent déjà concernés. Et seuls 4 % ne prévoient rien en ce sens. C'est, en amont de [l'Open World Forum](#) (le sommet international qui réunira les acteurs de l'open source les 1er et 2 octobre prochain), les résultats d'une étude du cabinet Markess International menée au cours de l'été auprès de 160 entreprises françaises de 50 à 10.000 salariés et déjà sensibilisées à l'univers du logiciel libre. « *Cet échantillon n'est donc pas extrapolable à l'ensemble des entreprises* », prévient Sylvie Chauvin, présidente de Markess. L'étude n'en fournit pas moins des tendances sur l'approche des entreprises face à l'open source.

L'étude distingue les organisations des secteurs privés et publics. Ces dernières sont en avance de phase puisque **96 %** d'entre elles ont déjà eu recours aux solutions open source contre 82 % pour le privé. Et, alors que seul 3% du secteur public ne prévoit aucune évolution vers le libre d'ici 2011, ce taux s'élève à 8% du côté du privé. Les solutions open source sont requises dans les secteurs des serveurs (84 %), domaines applicatifs (76 %), outils d'ingénierie (73 %) et réseaux et sécurité (63 %) avec des intentions d'évolution pour 2011 respectives de 4 %, 13 %, 7 % et 5 %.

Côté applicatif, la gestion de **base de données** (73 %) et les **outils ECM** de gestion de contenus (72 %) s'imposent comme les premières solutions open source utilisées. L'administration système, la bureautique, les outils de supervision, les portails et les applications collaboratives constituent les solutions libres utilisées pour plus de la moitié des entreprises interrogées. Avec moins de 46 % des entreprises utilisatrices, **la sécurité se place en retrait**.

La maturité des offres, l'indépendance qu'elles procurent, les fonctionnalités et l'interopérabilité favorisée motivent leur adoption par les entreprises devant un retour sur investissement (ROI) favorable, le développement de politiques publiques (souvent encourageantes) et la mutualisation des développements (et le rôle important des communautés). C'est donc bien **la qualité des solutions** qui, en toute logique, prime dans les choix des entreprises.

L'assistance technique (54 %) et le support (44 %) dominent **les besoins**. Mais ces résultats sont un peu biaisés puisque la demande émane essentiellement du secteur public avec les 2/3 des entreprises qui y ont recours contre la moitié (tout de même) pour les organisations privées. Ces besoins (parmi nombre d'autres comme le conseil, la formation, le développement applicatif ou la maintenance) sont essentiellement servis par les **SSLL** (société de services en logiciels libres) pour 67 % des cas contre 45 % pour les **SSII**. Mais ces dernières s'adaptent puisque 39 % des sondés comptent y avoir recours d'ici 2011 contre 17 % pour les SSLL. A noter que les prestataires de solutions **SAAS** (Software as a service) sont déjà sollicités à hauteur de 20 % avec une intention de 45 % pour 2011.

A noter également que **la crise a plutôt été bénéfique** à l'open source. Si la situation économique n'a pas eu d'incidence dans le choix de la moitié des entreprises interviewées (49 %), elles sont 39 % à avoir eu recours au libre pour affronter la crise. Seulement 2 % d'entre elles n'y sont pas favorables. Du coup, **les budgets consacrés au libre augmentent**. De 22/24 % dans le secteur

IT/Télécom en 2009, il devrait dépasser les 30 % à l'horizon 2011. Moins ambitieuses, les entreprises privées non IT verront les budgets consacrés à l'open source passer de 6 à 9 % et de 15 à 20 % environ pour le secteur public.

Une évolution qui promet une **croissance à deux chiffres**. Les 2,18 milliards d'euros générés par l'open source en 2009 passeront à 3 milliards d'ici 2 ans. Soit un taux de croissance annuel moyen de 16,5 %. Le libre compte aujourd'hui pour 6 % des 42 milliards de chiffres d'affaires global du secteur annoncé par le Syntec. « *L'open source est une réalité dans l'entreprise* », conclut Sylvie Chauvin. En France du moins.